

Raisons
qu'ils alle-
guerent pour
obtenir la
grace qu'on
leur avoit
fait esperer.

Ce fut le 24. Novembre dernier que les Lords qu'on vient de nommer, se rendirent à la clemence du Roi George, sur les assurances que leur donnerent les Generaux Wils & Carpenter, de la benignité de ce Prince, qui infailliblement leur donneroit grace en se rendant à discretion; au lieu que s'ils resistoient contre les Troupes de Sa Majesté, & qu'ils fussent forcez, il n'y auroit plus de pardon à attendre pour eux. Ces Generaux leur donnerent leur parole d'honneur d'informer la Cour de Londres des bonnes dispositions où ils les avoient trouvez, de se soumettre, quoique les forces des Mécontents fussent en état de resister quelque tems, & de causer une grande effusion de sang de part & d'autre. Ce fut donc sous ces assurances de pardon qu'ils porterent tous les autres Mécontents de mettre armes bas, & de se soumettre comme eux à la clemence du Roi.

Quand ces Lords eurent été conduits prisonniers à la Tour de Londres, la Chambre des Communes les accusa de *crime de Haute Trahison*. Pendant qu'on travailloit à l'instruction de leur procès, ceux qui eurent la permission de les aller visiter dans la Tour, leur insinuerent, que le plus court & le plus sûr moyen d'obtenir grace du Roi, c'étoit de s'avouer eux-mêmes criminels de tous les crimes qu'on leur imputoit, sans alléguer ni raisons, ni loix qui pût les exempter d'être jugez par le Parlement, quoi que suivant les loix, le procès eût dû être instruit par les Juges des Provinces où le crime avoit été commis.